

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU SUD ARTOIS

PROCES VERBAL DE LA REUNION *du 11 décembre 2018*

L'an deux mil dix-huit, le 11 décembre à 19 h, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des fêtes d'ERVILLERS, sous la présidence de Monsieur Eugène BURDIAC, Président, conformément à la convocation qui lui a été faite en date du 30 novembre 2018.

Etaient présents : Tous les membres en exercice, à l'exception de :

Mesdames C MEGRET, D LEVESQUE, S BONIFACE, V THIEBAUT, O MISSIAEN, AM CAILLE, V TEMPLEUX

Messieurs G LAMOTTE, A CHAUSSOY, B VAILLANT, J MAURER, G BOURY, G DHORDAIN, G VACQUIE, J WEEXSTEEN, G VERLEENE, M SUDOLSKI, BV CAILLE, A CERGNUL, P COLLE, C AUDEGOND, B DEPOORTER, D MARTIN, J FOSTIER, A GREBERT, JP WISSOCQ, D LEMAIRE, A DEMAILLY, J TERRIER, M FLAHAUT, P TRUFFAUX, JL TABARY, JL CAPON, C DUQUENNE, P TABARY, C MASSON, J DESCAMPS, A DERUE, F COTTEL, F CHATELAIN

Excusés : P MORELLE, G DUE, B HIEZ, E LEROY

Monsieur le Président remercie Mr Philippe LEFORT, Maire d'ERVILLERS d'accueillir l'assemblée du SIESA.

I - Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 09 octobre 2018

Monsieur le Président donne lecture du compte rendu de la précédente réunion : ce dernier est approuvé à l'unanimité.

II – Point sur le dossier de la DUP de WARLENCOURT EAUCOURT

Rappel de l'historique de ce dossier :

L'arrêté de la DUP date du 29 octobre 1999 permettant un prélèvement de 150 m³/heure - 1 500 m³/jour – 550 000 m³/an

Etudes pour augmenter les prélèvements en août 2012 avec des essais de pompage à 400 m³/heure qui ont permis de démontrer la possibilité d'augmenter les prélèvements définis à l'origine.

L'hydrogéologue a émis en 2014 un avis positif.

La Déclaration d'Utilité Publique pour la révision des prélèvements du captage de Warlencourt-Eaucourt : la procédure est au stade de l'élaboration du Dossier d'Enquête Publique, nous attendons que la DDTM se prononce afin de lancer l'ouverture de l'Enquête Publique.

Concernant l'étude de Bassin d'Alimentation de Captage (étude BAC) :

- Le territoire a été délimité et approuvé par le Comité de Pilotage à l'issue de la réunion de présentation de la phase 1
- 17 communes sont comprises en partie ou en totalité dans le BAC

- La phase 2 « Détermination de la vulnérabilité du BAC » est actuellement en cours de réalisation.

III – Point sur l'étude de modélisation par le bureau d'étude G2C-ALTEREO

Le SIESA a missionné la société Altereo pour l'accompagner dans la démarche d'étude de schéma directeur d'alimentation en eau potable. Un point sur l'avancée a été présenté.

Plusieurs communes ont répondu favorablement à l'invitation du président d'intégrer l'étude, totalement soutenue financièrement par l'Agence de l'Eau et le SIESA.

Les délibérations ont été reçues et les données nécessaires à l'élaboration du programme d'études sont en cours d'acquisition.

Une réunion de présentation du programme d'études sera programmée prochainement dans le but d'affiner les attentes du syndicat et les intégrer à l'étude.

Le Dossier de Consultation des Entreprises sera ensuite rédigé et un bureau d'études sera retenu suite à l'analyse des offres techniques et financières reçues.

IV – Présentation du rapport annuel du délégataire pour l'exercice 2017

Présentation du rapport d'activité 2017 par Benoît DECARPIGNY

Les chiffres clés sont :

- 19 974 habitants desservis (16 644 en 2016)
- 8 474 abonnés
- Volume consommé : 819 554 m³ (716 206 m³ en 2016)
- Volume total produit : 935 869 m³ (864 349 m³ en 2016)
- 257 kms = longueur du réseau
- Rendement du réseau = 91,7 %
- Consommation moyenne / an / habitant = 104 l
- Prix du service de l'eau au m³ TTC part délégataire = 2,67 euros /m³ (2,58 euros /m³ en 2016)
- Nombre de fuites réparées : 130 (121 en 2016)

La qualité de l'eau :

- Taux de conformité des analyses microbiologiques : 100%
- Taux de conformité des analyses physico-chimiques : 90,54 %

V – Point sur les dernières informations de la loi NOTRe

Mr le Président donne lecture du courrier de la Préfecture que le Syndicat a envoyée pour information à chaque commune adhérente.

Ce courrier est un point sur la loi n° 2018-702 du 03 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences Eau et Assainissement aux communautés de communes :

- le point important étant la possibilité de reporter au 1er janvier 2026 le transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aux communautés de communes dès lors qu'une minorité de blocage représentée par au moins 25 % des communes membres représentant au moins 20 % de la population intercommunale s'opposent au transfert d'ici au 30 juin 2019.

Pour rappel, le SIESA étant sur 2 EPCI est maintenu dans sa compétence.

VI – Renouvellement de la convention avec la société de chasse de Warlencourt Eaucourt

Monsieur le Président rappelle au comité syndical que le SIABE avait accordé à Monsieur le Maire de WARLENCOURT-EAUCOURT, Président de la Société de Chasse le droit d'utiliser comme réserve de chasse la parcelle cadastrée ZD n°8 pour une superficie de 5 ha 75.

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'il y a lieu de procéder au renouvellement de ladite convention.

Le comité syndical, à l'unanimité :

- ACCEPTE le renouvellement de la convention d'occupation à titre précaire à compter du 1^{er} septembre 2018 pour une durée de trois ans soit jusqu'au 31 août 2021.
- FIXE le montant de la location annuelle à 210 euros.
- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention d'occupation à titre précaire à intervenir.

VII – Fixation de la surtaxe syndicale pour 2019

Monsieur le Président rappelle que par délibération en date 12 décembre 2017 le Comité Syndical avait fixé la surtaxe syndicale 2018 à 0,5488 euros.

Monsieur le Président propose de maintenir la surtaxe syndicale 2019 au même taux soit 0.5488 euros.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, accepte cette proposition.

Où l'exposé de son Président, le comité syndical adopte à l'unanimité la fixation de la part syndicale à 0,5488 euros.

VIII – Questions diverses

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 h

Syndicat Intercommunal des Eaux du Sud Artois

*Compte Administratif 2018
Proposition de Budget Primitif 2019*

Dépenses d'Exploitation

Article	Libellé	BP 2018	CA 2018	BP 2019
011 Charges à caractère général		75 500.00 €	23 808.52 €	77 000.00 €
6061	Fouritures non stockables	1 000.00 €	0.00 €	1 000.00 €
6064	Fouritures administratives	4 000.00 €	1 890.80 €	4 000.00 €
6132	Location immobilière	2 000.00 €	957.54 €	3 000.00 €
6137	Redevance droit de passage servitude	5 000.00 €	4 696.24 €	5 500.00 €
61521	Entretien et répar sur bâtiments publics			
61528	Entretien et répar sur bien immobiliè	4 000.00 €	0.00 €	4 000.00 €
6156	Maintenance	6 000.00 €	2 982.97 €	6 000.00 €
6161	Primes d'Assurances	2 000.00 €	1 346.66 €	2 000.00 €
618	Divers	20 000.00 €	80.00 €	20 000.00 €
6226	Honoraires (ATGC)	7 000.00 €	6 097.56 €	8 000.00 €
6251	Voyages et déplacements	2 000.00 €	0.00 €	2 000.00 €
6257	Réceptions	6 000.00 €	2 961.12 €	6 000.00 €
6261	Frais d'Affranchissement	4 000.00 €	1 317.88 €	3 000.00 €
627	Services bancaires et assimilés			
63512	Taxes Foncières	2 000.00 €	1 298.00 €	2 000.00 €
6371	Reversement Agence de l'Eau	10 000.00 €	0.00 €	10 000.00 €
6378	Autres impôts et taxes	500.00 €	179.75 €	500.00 €
012 Charges de personnel et frais assimilés		23 350.00 €	17 399.67 €	24 350.00 €
6332	Cotisations versées au FNAL	50.00 €	9.19 €	50.00 €
6336	Cotisations CDG	200.00 €	122.00 €	200.00 €
6338	Autres impôts, taxes et versements	100.00 €	27.55 €	100.00 €
6411	Salaires	15 000.00 €	11 612.86 €	15 000.00 €
6451	Charges de Personnel et Prévoyance	2 000.00 €	1 389.64 €	2 000.00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraite	4 000.00 €	4 238.43 €	5 000.00 €
6458	Cotisations Assurance du Personnel	2 000.00 €	0.00 €	2 000.00 €
014 Atténuations de produits		10 000.00 €	9 363.00 €	10 000.00 €
701249	Reverst redev pollution domestique	10 000.00 €	9 363.00 €	10 000.00 €
65 Autres charges		31 000.00 €	19 257.53 €	29 000.00 €
6531	Indemnités	25 000.00 €	19 257.53 €	25 000.00 €
6533	Cotisation Retraite	2 000.00 €	0.00 €	
6541	Charges irrécouvrables	2 000.00 €	0.00 €	2 000.00 €
6542	Créances éteintes	2 000.00 €	0.00 €	2 000.00 €
66 Charges Financières		66 270.00 €	66 037.11 €	62 000.00 €
66111	Intérêts des Emprunts	66 270.00 €	66 037.11 €	62 000.00 €
67 Charges Exceptionnelles				
673	Titres annulés sur exercice antérieur			
O22	Dépenses imprévues	10 000.00 €		10 000.00 €
TOTAL DEPENSES REELLES		216 120.00 €	135 865.83 €	212 350.00 €
OPERATIONS D'ORDRE				
668	Autres charges financières			
6811	Amortissements	267 228.00 €	267 227.53 €	273 160.00 €
O23	Virmt section Investissement	387 963.00 €	0.00 €	532 335.00 €
Total des Dépenses		871 311.00 €	403 093.36 €	1 017 845.00 €

Recettes d'Exploitation

Article	Libellé	BP 2018	CA 2018	BP 2019
002	Excédent de fonctionnement	184 287.00 €	184 287.23 €	547 900.00 €
74 Subventions d'Exploitation		375 400.00 €	458 594.91 €	405 400.00 €
748	Surtaxe Syndicale	370 000.00 €	453 165.64 €	400 000.00 €
748	Subv. d'exploitation (Cle C, H, M)	5 400.00 €	5 429.27 €	5 400.00 €
75 Autres Prdts Gestion Courante		2 600.00 €	2 686.93 €	2 600.00 €
7588	Autres Produits	2 600.00 €	2 686.93 €	2 600.00 €
7622	Produits immobilisations financières			
773	Mandats annulés			
778	Autres produits exceptionnels	250 456.00 €	250 456.61 €	
777	Quote part subv invest	54 968.00 €	54 968.00 €	61 945.00 €
<i>Total des Recettes</i>		<i>867 711.00 €</i>	<i>950 993.68 €</i>	<i>1 017 845.00 €</i>

d'où un excédent de fonctionnement de 547 900,32 euros

Syndicat Intercommunal des Eaux du Sud Artois

*Compte Administratif 2018
Proposition de Budget Primitif 2019*

Dépenses d'Investissement

Article	Libellé	BP 2018	CA 2018	BP 2019
001	Déficit d'Investissement			
1068	Autres réserves	30 823.00 €	30 822.81 €	
1641	Rbst du Capital des Emprunts	107 300.00 €	106 951.44 €	106 873.00 €
1641	Emprunts en cours	73 700.00 €	73 648.52 €	76 366.00 €
1681	Emprunts Bapaume			
1681	Emprunt Croisilles	24 800.00 €	24 718.23 €	25 697.00 €
1681	Emprunt Rocquigny	3 800.00 €	3 651.80 €	2 480.00 €
1681	Emprunt Hébuterne	5 000.00 €	4 932.89 €	2 330.00 €
1641	Remboursement emprunt court terme			
2031	Etude MODELISATION (RAR)	30 000.00 €	2 357.86 €	27 642.00 €
2183	Achat matériel informatique	2 500.00 €	1 737.80 €	
2031	Schéma directeur eau potable			276 000.00 €
	Augmentation DUP de W-E	80 000.00 €	67 632.00 €	22 368.00 €
2031	Frais d'étude + ORQUE			10 000.00 €
	Reste A Réaliser	80 000.00 €	67 632.00 €	12 368.00 €
	TRAVAUX INTERCONNEXION			
2315	AUTRES TRAVAUX INTERCONNEXION	1 311 535.00 €	469 119.47 €	927 268.00 €
	METZ EN COUTURE (RAR)	460 000.00 €	469 119.47 €	100 000.00 €
	Travaux divers	851 535.00 €		827 268.00 €
	Travaux interco SAILLY AU BOIS	350 000.00 €		
2315	Travaux + étude			
	Reste A Réaliser	350 000.00 €		350 000.00 €
139	Subvention (ordre)	54 968.00 €	54 968.00 €	61 945.00 €
2762	Transfert de TVA	161 000.00 €	44 695.97 €	154 900.00 €
21531	Etude réintégrée	12 500.00 €	12 500.00 €	
O20	Dépenses Imprévues			
	Total des Dépenses	2 140 626.00 €	790 785.35 €	1 926 996.00 €

